

PROVINCE DE NAMUR
VILLE D'ANDENNE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 JUILLET 2019

N° 2019/7
9^{ème} réunion de la législature

Le Collège communal de la Ville d'ANDENNE a l'honneur de vous convoquer par la présente à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le lundi 15 juillet 2019, à 20 heures**, à l'ANDENNE ARENA.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. ASSOCIATIONS

Association de droit public « *Relais social urbain namurois* » - Représentation de la Ville d'ANDENNE

2. CIRCULATION ROUTIERE

1. Sens uniques limités
 - a) ANDENNE : rue de la Jonction
 - b) ANDENNE : rue de Pelémont
 - c) COUTISSE : rue Sainte-Begge
 - d) SCLAYN : rue Villette
 - e) SEILLES : rue des Moissons
2. Délimitation d'une zone 30 « *abords d'école* » - ANDENNE : place du Chapitre, rue Charles Lapierre, rue Camus, rue Janson et rue Frère-Orban
3. ANDENNE : rue Despreetz - Stationnement
4. ANDENNE : rue Libeck – Zone d'évitement
5. ANDENNE : rue de la Papeterie – Zone d'évitement
6. LANDENNE : rue de Loysse – Limitation de tonnage
7. SCLAYN : rue Tienne aux Grives – Zones d'évitement
8. SEILLES : rue du Château – Stationnement
9. SEILLES : rue du Géron et rue Bourie – Limitation de vitesse
10. SEILLES : rue de la Station – Division axiale

3. CULT

1. Fabrique d'église de BONNEVILLE – Budget 2020 – Réformation
2. Fabrique d'église de MAIZERET – Budget 2020 - Réformation

4. DIVERS

1. REPROBEL – Rémunération des auteurs et éditeurs pour reprographie – Convention
2. REPROBEL – Bibliothèque communale – Reproductions sur papier – Nouvelle convention

5. ENVIRONNEMENT

A.S.B.L. « *Contrat de rivière Haute-Meuse* » - Protocole d'accord 2020-2022 – Actions proposées

6. MARCHES PUBLICS

Marchés publics passés par délégation – Communication

7. PATRIMOINE

1. COUTISSE : vente d'un terrain communal industriel au lieu-dit « *Vieux Tauves* » au profit de C.H. et S.C.-J.
2. Don manuel à la Ville d'ANDENNE par la S.A. « *H2R* » de la « *Fontaine aux Chimères* » - Acceptation
3. Adaptation des fermages des biens communaux en fonction des nouveaux coefficients fixés pour l'année 2019 en exécution du décret du 20 octobre 2016 portant sur la limitation des fermages - Décision
4. ANDENNE : place d'Hautebise - Vente d'un excédent de voirie - Abrogation d'une délibération du 25 février 2019 - Vente à MM. L.A.-G.B.

8. POLICE

Communication d'ordonnances de police prises d'urgence par le Bourgmestre (article 134 N.L.C.)

9. TUTELLE

Communication de diverses décisions prises par l'autorité de tutelle (article 4 R.G.C.C.)

10. QUESTIONS ET INTERPELLATIONS

HUIS CLOS

11. CONTENTIEUX

1. Ville d'ANDENNE / S.P.F. Finances – Dégrèvement fiscal D.L.M. - Autorisation d'ester en justice
2. Ville d'ANDENNE / Région wallonne – D.P. – Autorisation d'ester en justice

12. PERSONNEL

1. Personnel enseignant – Enseignement fondamental - Ratification de désignations temporaires (6)
2. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Congé syndical d'un instituteur primaire définitif (G.L.)

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,



Y. GEMINE

Le Bourgmestre,



C. EERDEKENS

NOTA BENE :

1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil communal du 24 juin 2019 n'a pu être complètement confectionné et sera disponible lors de la deuxième plus prochaine réunion du Conseil communal.
2. Conformément aux dispositions de l'article L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document propre à éclairer le Conseil communal. Il y a lieu également de tenir compte, en la matière, des dispositions du Règlement d'ordre intérieur.
3. Le Directeur général et la Directrice financière, ou leurs délégués, seront présents au Centre administratif le **10 juillet 2019**, de 17h00 à 19h00, à la disposition des membres du Conseil communal relativement aux points de l'ordre du jour.
4. Les prochaines réunions du Conseil communal sont fixées les 9 septembre 2019, 7 octobre 2019 et 4 novembre 2019 à l'ANDENNE ARENA.